

Le frelon asiatique est arrivé il y a une dizaine d'années en France. Cette espèce invasive est présente sur la moitié du territoire français dont les quatre départements auvergnats. Cet insecte présente des risques pour la santé humaine par ses piqûres plus douloureuses que celles du frelon et en cas d'allergie et cause de très importants dégâts sur les ruches car il se nourrit d'abeilles.

Le frelon asiatique est légèrement plus petit que le frelon européen, son thorax est noir quand celui du frelon européen est brun-roux. Le frelon asiatique fixe son nid en hauteur dans les arbres, ce qui n'est pas le cas de la variété locale. Un gros nid rond ou ovale à plus de 10m de haut dans un arbre ne peut être qu'un nid de frelon asiatique même s'il peut s'installer sous un toit ou dans un mur.



La responsabilité de la destruction d'un nid incombe au propriétaire des lieux ou à la commune s'il s'agit d'un espace public.

Si vous constatez la présence d'un nid de frelons asiatique sur votre propriété, contactez les pompiers au 18 qui interviendront gratuitement sur le département du Puy-de-Dôme concernant les frelons asiatiques. (Attention, depuis juin 2016, intervention payante pour les nids d'abeilles, de guêpes et de frelons européen ne constituant pas un danger immédiat). Une entreprise privée de désinsectisation peut aussi intervenir sur ce type de nids.

Si le nid se trouve sur la propriété d'un tiers que vous ne pouvez pas identifier ou s'il se trouve sur un espace public, contactez la Mairie de CEYRAT au 04-73- 61-42-55 ou les Services Techniques au 04-73-61-57-14 en précisant bien l'adresse et la description du nid. Vous pouvez aussi nous envoyer une photo géolocalisée à l'adresse st@ceyrat.fr.

N'hésitez pas à signaler un nid avéré de frelons asiatiques au Muséum National d'Hisoire Naturelle qui les inventorie : <http://frelonasiatique.mnhn.fr/signaler-informations/> et pour plus de renseignements: <https://inpn.mnhn.fr/espece/listeEspeces/vespa+velutina>

Vous pouvez aussi informer le syndicat des apiculteurs du Puy-de-Dôme : 04-73-26-92-20.